

Manuel d'enregistrement vendeur ou détenteur d'autorisation

COMMENT S'ENREGISTRER EN LIGNE EN TANT QUE VENDEUR OU DÉTENTEUR D'UNE AUTORISATION DE PRODUITS BIOCIDES EN CIRCUIT RESTREINT ?

Vous souhaitez vendre un biocide en circuit restreint ? Vous êtes alors tenu de vous enregistrer en ligne et de déclarer **chaque année, avant le 31 janvier**, la quantité de produits de biocides que vous avez vendue l'année précédente. Vous pouvez aussi choisir de remplir vos données de vente trimestriellement.

Vous disposez déjà d'un compte personnel ?

Dans ce cas, vous pouvez passer directement à l'étape 3

1

Créez un compte

Attention : si vous avez déjà une phytolice, vous devez vous connecter avec votre compte phytolice. Passez immédiatement à l'étape suivante.

- Cliquez sur [l'écran d'enregistrement](#)* du SPF Santé publique
- Saisissez votre **nom, votre prénom et votre adresse e-mail** et choisissez votre **langue**
- Cliquez sur '**enregistrement**'



* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

2

Enregistrez votre entreprise

- Ouvrez [l'outil d'enregistrement*](#)
- Saisissez **l'adresse e-mail et le mot de passe** de votre compte personnel (voir étape précédente)

DEMANDE D'ACCÈS

- Cliquez sur **'Rechercher'** pour rechercher votre entreprise

SÉLECTIONNEZ ENTREPRISE

ENTREPRISE BELGE

- Saisissez votre **numéro BCE** (= numéro de TVA, uniquement les 9 derniers chiffres) et cliquez sur **'Rechercher'**

ENTREPRISE ÉTRANGÈRE

- Cliquez sur la petite boule **'Étrangère'**
- Vérifiez si votre entreprise est déjà connue en saisissant au moins les trois premières lettres de son nom et en cliquant sur **"Rechercher"**.

-
- Cliquez sur le **nom de votre entreprise** (les coordonnées de votre entreprise apparaissent en jaune).
 - Cliquez sur **'Ok'**
 - Le nom de votre entreprise (et le numéro BCE si vous êtes une entreprise belge) s'ajoute automatiquement.
 - Cliquez sur **'Demander accès'**

Votre demande est transmise au SPF Santé publique. Avant de quitter l'outil d'enregistrement, attendez que la mention **"Pending"** apparaisse dans la colonne **"Access status"**.

Votre demande d'enregistrement est en cours de traitement par le SPF Santé publique. Cela peut prendre plusieurs semaines.

Lorsque votre enregistrement est approuvé, vous recevrez un e-mail de confirmation et vous pourrez passer à l'étape suivante.

SI VOUS SOUHAITEZ AJOUTER D'AUTRES ENTREPRISES À VOTRE NOM, RÉPÉTEZ LES ÉTAPES PRÉCÉDENTES EN UTILISANT **"RECHERCHER"** CES ENTREPRISES.

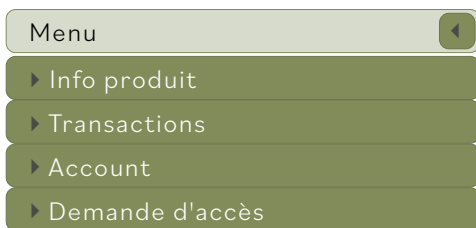
* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

3

Configurer votre statut de vendeur ou de détenteur d'une

Avez-vous créé un compte et enregistré votre entreprise pour la première fois ? Dans ce cas, vous avez reçu un e-mail de confirmation qui vous permet ensuite de configurer votre statut de vendeur ou de détenteur d'une autorisation.

- Ouvrez [l'outil d'enregistrement](#)*
- Saisissez **l'adresse e-mail et le mot de passe** de votre compte personnel
- Quand le programme vous demande de choisir une organisation, **cochez le nom de votre entreprise** et cliquez sur "**Choisir cette organisation**"



Dans le menu de gauche, cliquez sur **'Account'** et ensuite sur **'Account management'**

- Saisissez l'adresse e-mail d'une personne de contact dans le champ "**e-mail de contact**"** en bas à droite.
- Cliquez sur **'Négociant'** ou **'Titulaire de l'autorisation'** dans le champ Types d'entreprise
- Sauvegardez ces données via le bouton **'Sauvegarder et Fermer'** en haut de l'écran
- Quittez l'outil d'enregistrement via le bouton "**Déconnexion**" en haut de l'écran

FACULTATIF

Vous pouvez aussi éventuellement ajouter d'autres utilisateurs. Voir plus loin.



* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

**L'adresse e-mail de contact peut être votre adresse e-mail personnelle ou celle d'un collègue, ou une adresse e-mail générale de l'entreprise. Via cette adresse, vous recevrez des messages généraux sur le circuit restreint, tels que les changements dans la législation, les rappels pour confirmer votre statut...

FACULTATIF

Ajoutez un autre utilisateur

Vous pouvez donner accès à votre compte d'entreprise à un collègue ou à un membre de votre famille. Le nouvel utilisateur doit d'abord créer un compte personnel.



- Ouvrez [l'outil d'enregistrement*](#)
- Cliquez sur le menu '**Demande d'accès**' et ensuite sur '**Application Admin Org**'
- Cliquez sur '**Ajouter utilisateur**'
- Saisissez **l'adresse e-mail** du nouvel utilisateur
- Cliquez sur '**Ajouter utilisateur**'

4 Saisissez les produits biocides en circuit restreint que vous vendez.

Vous devez utiliser l'outil d'enregistrement pour dresser la liste des biocides en circuit restreint que vend votre entreprise.

- Ouvrez [l'outil d'enregistrement*](#)
- Saisissez **l'adresse e-mail et le mot de passe** de votre compte personnel
- Quand le programme vous demande de choisir une organisation, **cochez le nom de votre entreprise** et cliquez sur "**Choisir cette organisation**"



* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

Menu

▶ Info produit

▶ Transactions

▶ Account

▶ Demande d'accès

- Dans le menu de gauche, cliquez sur '**Info produit**' et ensuite sur '**Biocides**'

- Cliquez sur la flèche à côté du bouton "**Filtre sur : Mes favoris**" et choisissez "**Filtre sur : Tous les produits**"
- La liste de tous les biocides autorisés du circuit restreint s'affiche. **Cherchez** dans cette liste **les produits que vous vendez**. Vous pouvez faire votre recherche en utilisant le nom du produit ou le numéro d'enregistrement en le remplissant en haut dans la colonne. Le numéro d'enregistrement ou d'autorisation (au format BE-REG-XXXXX ou XXXXB) est repris sur l'étiquette du produit.
Pour **ajouter un biocide** à la liste des produits que vous vendez, cliquez sur le **signe plus** tout à fait à droite sur la ligne du produit. Le produit apparaît désormais dans la liste de vos favoris.
- Répétez cette recherche jusqu'à ce que tous les produits que vous vendez soient ajoutés à la liste de vos favoris.
- Cliquez en haut à gauche sur '**Annuler**' pour revenir à **l'écran d'accès**'

5

Enregistrement annuel des quantités vendues

- Ouvrez [l'outil d'enregistrement*](#)
- Saisissez **l'adresse e-mail et le mot de passe** de votre compte personnel
- Quand le programme vous demande de choisir une organisation, **cochez** le nom de votre entreprise et **cliquez sur ""Choisir cette organisation"**
- Dans le menu de gauche, cliquez sur '**Transactions**' et ensuite sur '**Quantités vendues**'
- Cliquez sur le curseur à côté du bouton '**Trimestre : Sélectionnez trimestre**' et choisissez ensuite le trimestre pour lequel vous souhaitez saisir vos données de vente. Attention, vous ne pouvez plus sélectionner les trimestres déjà expirés/complétés.
- Vous pouvez saisir vos transactions de deux manières : par produit ou en vrac (en téléchargeant un fichier Excel)



* La langue de l'outil d'enregistrement est automatiquement adaptée à la langue de votre navigateur. Vous pouvez changer la langue via les paramètres en haut à droite.

Télécharger des transactions par produit

- Cliquez en bas à gauche sur le bouton **‘Ajouter’**
- Sur l'écran suivant, sélectionnez le produit et le type de transaction.
- Recherchez l'entreprise à laquelle le produit a été vendu à l'aide du bouton de recherche à côté du champ **"Vendu à"**
- Cliquez sur l'écran suivant pour **‘Rechercher’** votre entreprise

ENTREPRISE BELGE

- Saisissez votre numéro BCE (= numéro de TVA, uniquement les 9 derniers chiffres) et cliquez sur **‘Rechercher’**

ENTREPRISE ÉTRANGÈRE

- Cliquez sur la petite boule **‘Étrangère’**
- Vérifiez si votre entreprise est déjà connue en saisissant au moins les trois premières lettres de son nom et en cliquant sur **"Rechercher"**.

- Cliquez sur le **nom de votre entreprise** (les coordonnées de votre entreprise apparaissent en jaune).
- Cliquez sur **‘Ok’**
- Cliquez sur **"Sauvegarder et ajouter"** en haut de l'écran pour enregistrer les données et saisir le produit suivant ou la transaction suivante
- Cliquez sur **‘Sauvegarder et Fermer’** en haut de l'écran pour sauvegarder les données et revenir à l'écran **‘Quantités vendues’**
- Les transactions ajoutées apparaîtront dans l'écran **"Quantités vendues"**
- Cliquez sur **"Terminer le trimestre"** pour enregistrer les transactions de façon permanente.

Téléchargement de transactions en vrac (via le téléchargement d'un fichier Excel)

- Vous pouvez télécharger un exemple de fichier via le bouton **‘Télécharger un exemple d'un fichier Excel’**. Enregistrez ce fichier sur votre ordinateur (renommez-le) et utilisez-le pour encoder vos transactions. En conservant vos transactions de cette manière, vous pouvez les télécharger en vrac
- Le fichier Excel comporte trois onglets : SAL (ventes domestiques), EXP (export) et PS (ventes aux particuliers sans numéro BCE). Utilisez le bon onglet pour chaque type de transaction
- L'onglet "codes" ne doit pas être supprimé ou modifié, car il contient un certain nombre de références qui sont nécessaires lors du téléchargement des données.
- Attention: dans le fichier Excel, ajoutez les produits à l'aide de leur numéro d'autorisation ou d'enregistrement (au format BE-REG-XXXXX ou XXXXB), le numéro BCE ne contient que les 9 derniers chiffres et aucun point
- Le bouton **"Sélectionner fichier avec transactions"** vous permet de rechercher le fichier Excel qui contient les transactions sur votre ordinateur et de le télécharger via le bouton **"Upload"**. La taille du fichier ne peut pas excéder 50 kB
- Cliquez sur **"Terminer le trimestre"** pour enregistrer les transactions de façon permanente.
- Attention : si le fichier Excel contient des erreurs, vous recevrez un message d'erreur indiquant les erreurs détectées. Dans ce cas, apportez les corrections nécessaires et téléchargez une nouvelle fois le fichier

Vous avez terminé. Vous pouvez vous déconnecter !

Vous n'arrivez pas à vous enregistrer ?

Si c'est le cas, prenez contact avec le helpdesk via www.helpdeskbiocides.be.